

LA FONCTION PUBLIQUE, GRANDE EXCLUE DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE



© GILE Michel/SIPA

Les syndicats de fonctionnaires regrettent que la prime de fin d'année annoncée par le chef de l'État ne concerne pas la fonction publique. Ils appellent le gouvernement à rectifier le tir. Du côté de l'exécutif, on met en avant les efforts déjà accomplis en faveur des agents publics.

Les agents publics ne doivent pas être les oubliés des décisions du gouvernement en matière de pouvoir d'achat. C'est le message qu'affichent de concert les organisations syndicales de la fonction publique, après la décision de l'exécutif d'exclure les fonctionnaires de la possibilité de recevoir une prime dite exceptionnelle, exemptée de cotisations et d'impôt.

Annoncée par le président de la République le 10 décembre en réponse à la crise des "gilets jaunes", cette prime d'un montant maximum de 1 000 euros pourra être versée, jusqu'au 31 mars 2019, par les entreprises volontaires à leurs salariés touchant jusqu'à 3 600 euros mensuels nets.

S'agissant des agents publics, "nous aurons l'occasion de discuter de ces sujets dans le cadre de la loi relative à la fonction publique" prévue pour 2019, a expliqué le Premier ministre, Édouard Philippe, vendredi 14 décembre en rappelant la réactivation des mesures d'application du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) dès l'année prochaine. Pour rappel, ce protocole avait été gelé en 2018, mesures d'économies oblige.

"Sentiment d'injustice"

L'attribution d'une prime exceptionnelle "aurait été une juste reconnaissance de la charge de travail des agents publics, particulièrement mobilisés pour maintenir un niveau de sécurité, de solidarité et de cohésion indispensable", explique Mylène Jacquot, de la CFDT, qui craint que les agents du secteur public ne "fassent les frais" des annonces récentes du président de la République. L'occasion pour la syndicaliste de demander au gouvernement "d'ouvrir rapidement des discussions sur le pouvoir d'achat y compris sur des mesures générales, mais pas seulement".

Même son de cloche du côté de la FSU, sa secrétaire générale, Bernadette Groison, relayant un "sentiment d'injustice" devant l'absence de prime exceptionnelle pour les agents publics. "Il serait quand même malheureux" que l'État, "comme patron-employeur", "qui décide et qui demande aux entreprises de donner une prime à leurs employés", "ne le fasse pas pour les plus de 5 millions d'agents qu'il gère", explique-t-elle. "Nous redoutons non seulement de ne pas bénéficier de ces mesures, mais en plus, de devoir les supporter par de nouvelles suppressions de postes et par un nouveau gel des salaires des fonctionnaires", conclut la numéro un de la FSU.

Cette carence est jugée comme "scandaleuse" par Christian Grolier, de Force ouvrière. Elle "démontre la piètre opinion que l'État, premier employeur de France, a de ses agents, explique-t-il. Nous en avons ras le bol que les ministres vantent le mérite et le dévouement des fonctionnaires lors de graves éléments et en même temps les traitent comme de simples pions budgétaires".

Accumulation de mesures "négatives"

Dans une lettre adressée au président de la République, où il lui demande de "bien vouloir mettre en place" une prime exceptionnelle dans le secteur public, le secrétaire général de l'Unsa Fonction publique, Luc Farré, indique que les agents publics ont le sentiment "de ne pas être reconnus à la hauteur de leur engagement au service du pays". Il regrette notamment le manque de mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents publics depuis le début du quinquennat. Et de citer le gel de valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence dans le secteur public, le report d'une année de l'application du protocole PPCR ou encore le mécanisme de compensation de la hausse de la contribution sociale généralisée, qui "n'a pas permis une hausse du pouvoir d'achat des agents comme pour les autres salariés".

"Les agents publics subissent depuis des années des mesures négatives impactant leur pouvoir d'achat [...]. Ils ne doivent en aucun cas être les grands oubliés et sacrifiés des dernières annonces du président de la République", renchérit Nathalie Makarski, de la CFE-CGC. "Dans sa décision, le gouvernement continue d'écarter les personnels de la fonction publique des dispositions sociales appliquées dans le secteur privé : prise en charge des jours de carence, accès à la protection sociale complémentaire, prise en

compte de la pénibilité”, dit quant à lui Bruno Collignon, de la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP).

Déjà des efforts pour les agents publics

Du côté du secrétariat d’État auprès du ministre de l’Action et des Comptes publics, qui ne souhaite pas faire à ce stade de commentaire précis sur les positions syndicales, on rappelle que la défiscalisation (en plus de leur désocialisation) des heures supplémentaires tout comme la hausse de la prime d’activité concerneront aussi les agents publics, mais également le fait que ladite prime exceptionnelle est facultative et que certains employeurs (territoriaux notamment) voudraient la mettre en place.

Le secrétariat d’État rappelle également que les mesures annoncées dans le cadre du rendez-vous salarial de juin dernier (revalorisation du compte épargne-temps, réactivation de PPCR, revalorisation de barème indemnitaires...) pèsent déjà pour 1 milliard d’euros en 2019, et ce en dehors des mesures concernant les heures supplémentaires.

Dans les couloirs de Bercy, on susurre aussi que le versement d’une prime exceptionnelle aux agents publics aurait un coût non négligeable pour les finances publiques. Si une prime de 1 000 euros était versée à l’ensemble des quelque 5,5 millions d’agents publics, la facture dépasserait en effet largement les 5 milliards d’euros. Une note salée, à l’heure où l’exécutif ne cesse d’afficher sa volonté de réduire les dépenses publiques et cherche des variables d’ajustement pour financer le plan dégainé par le chef de l’État en réaction à la crise sociale actuelle.

Par Bastien SCORDIA